



Commune de Montilliez

- ☐ Dommartin
- ☐ Naz
- ☐ Poliez-le-Grand
- ☐ Sugnens

Annonce d'utilisation du domaine public

Adresse

Parcelle n°

Maître de l'ouvrage :

Entreprise :

Type de travaux :

Dimensions : longueur :

largeur :

profondeur :

Date : du au

Signature du MO ou de l'entreprise mandatée
(nom, prénom) :

Date :

.....

.....

- La signalisation sera conforme aux prescriptions SN 640.886 de l'association suisse des professionnels de la route et des transports.
- Règlement cantonal du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers, concernant la sécurité publique et des tiers (RSV 6.3).
- Loi des routes du 10 décembre 1991 et son règlement d'application du 19 janvier 1994 (RSV 7.4).
- Demeurent réservées les exigences des autres domaines (ordonnance, loi, règlement, directive), qui ne peuvent être exhaustives dans ce document, mais qui engage la responsabilité des intervenants.

RECEPTION DES TRAVAUX PAR LE MUNICIPAL :

☐ **Accepté**

☐ **Refusé**

Remarques :

.....

Date :

Annexe : plan de situation détaillant l'utilisation du DP